

Orif Renens

#JE.ME.FORME

LE GUIDE DE L'APPRENTI.E

2022-2023

Orif Intégration et
formation
professionnelle

LEXIQUE

MSP	Maître socioprofessionnel ou Maîtresse socioprofessionnelle
RS	Répondant social ou Répondante sociale
SI	Service intégration
CSL	Coordinateur sécurité local
CS	Cours de compétences sociales
FR-Math	Français-Math
AFP	Attestation de formation professionnelle
CFC	Certificat Fédéral de Capacité
OAI	Office de l'assurance-invalidité (OAI)
IJ	Indemnités journalières
MR	Mesure de Réinsertion
TSA	Troubles du spectre de l'autisme → <i>Lien QR vers notre flyer à propos des TSA</i>



SOMMAIRE

Lexique	2
Le mot de la direction	3
Les membres de la direction	5
Etages et accès	8
Nos domaines de formation	10
Calendrier 2022 - 2023	12
Horaire d'une journée type	13
Mes référents	14
Données importantes	14
Horaire des cours FR-Math, CS	15
Revenus et remboursements	17
Mode d'emploi du Guichet en ligne OAI VAUD	18
Accidents, Maladies, demandes de congé	20
Modèle de document « Demande de congé »	21
Charte informatique (copie pour rappel)	23
Règlement de l'Orif de Renens	24
Adresses utiles	30

Le mot de la direction

Chère apprentie, cher apprenti,

Le **Guide de l'apprenti·e** que vous tenez entre vos mains contient des informations importantes destinées à faciliter votre apprentissage au centre Orif de Renens. **Prenez-en soin.**

La direction, les collaborateurs et collaboratrices vous souhaitent plein succès ainsi que beaucoup de plaisir et de persévérance durant toute votre formation, et cela du premier jour parmi nous jusqu'au jour de la remise des certificats.

L'équipe de direction

Dans la suite de ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de simplifier la lecture des textes pour les personnes avec des troubles DYS.

MEMBRES DE LA DIRECTION



1 Svend Lehmann

Directeur

svend.lehmann@orif.ch
058 300 19 11

2 Séverine Porchet

Directrice adjointe

severine.porchet@orif.ch
058 300 19 11

3 David Leboran

Responsable équipe sociale

david.leboran@orif.ch
058 300 19 11

4 Romain Cochand

Responsable équipe professionnelle

romain.cochand@orif.ch
058 300 19 11

5 Julia Barreau

Responsable pédagogique

julia.barreau@orif.ch
058 300 19 11

6 Nicolas Paul

Responsable équipe professionnelle

nicolas.paul@orif.ch
058 300 19 11

7 Benoît Da Costa

Responsable administratif

benoit.dacosta@orif.ch
058 300 19 11

COLLABORATEURS

Secrétariat

Ferrari Christopher	christopher.ferrari@orif.ch	058 300.19.11
Rizzo Jennifer	jennifer.rizzo@orif.ch	058 300.19.11
Domingues C. Ruben	ruben.dominguescarvalho@orif.ch	058 300.19.11
Piéту Virginie	virginie.pietu@orif.ch	058 300.19.11

EQUIPE SOCIOPROFESSIONNELLE

MSP Cuisine

Cros Jérémy	jeremy.cros@orif.ch	058 300.19.43
Lecci Jonathan	jonathan.lecci@orif.ch	058 300.19.32
Fracheboud Mary	mary.fracheboud@orif.ch	058 300.19.54
Scherrer Florian	scherrer.florian@orif.ch	058 300.19.40

MSP Sanitaire

Vernacchio Claudio	claudio.vernacchio@orif.ch	058 300.19.28
---------------------------	----------------------------	---------------

MSP Paysagisme

Boillat Anthony	anthony.boillat@orif.ch	058 300.19.44
Thonney Bérange	thonney.bérangère@orif.ch	058 300.19.29

MSP Peinture

Ballif Roland	roland.ballif@orif.ch	058 300.19.22
Cotting Jérémy	jeremy.cotting@orif.ch	058 300.19.62
Salierno Lorenzo	lorenzo.salierno@orif.ch	058 300.19.48

MSP Intendance

Costantini Meryem	meryem.costantini@orif.ch	058 300.19.49
--------------------------	---------------------------	---------------

MSP Maçonnerie

Champendal Thierry	thierry.champendal@orif.ch	058 300.19.23
---------------------------	----------------------------	---------------

MSP Carrelage

Vaquin Joël	joel.vaquin@orif.ch	058 300.19.45
--------------------	---------------------	---------------

MSP Conciergerie (Agent d'exploitation)

Küpler Joseph	joseph.kupler@orif.ch	058 300.19.33
Schindelholz Thierry	thierry.schindelholz@orif.ch	058 300.19.42

MSP Aide en Soins et Accompagnement

Gubbiotti Katya	katya.gubbiotti@orif.ch	058 300.19.57
Santana Rita	rita.santana@orif.ch	058 300.19.41

MSP Logistique

Lamothe Stéphane	stephane.lamothe@orif.ch	058 300.19.38
Trifiro Carmelo	carmelo.trifiro@orif.ch	058 300.19.27
Lantos Jonathan	jonathan.lantos@orif.ch	058 300.19.24

MSP Vente

Branco Christophe	christophe.branco@orif.ch	058 300.19.46
Hofer Laurent	laurent.hofer@orif.ch	058 300.19.26
Pesenti Laetitia	laetitia.pesenti@orif.ch	058 300.19.25
Tsobgni Ngouagjeu Franklin Gaston	franklingaston.tsobgni@orif.ch	058 300.19.25

MSP DIRIS

Guignard Bertrand	bertrand.guignard@orif.ch	058300.19.31
--------------------------	---------------------------	--------------

MSP Polyvalent + CSL

Barbosa Christophe	christophe.barbosa@orif.ch	058 300 19 09
Iani Mickael	mickael.iani@orif.ch	

EQUIPE SOCIALE (RÉPONDANT SOCIAL)

Saghbini Philippe	philippe.saghbini@orif.ch	058 300.19.37
Burnier Orlane	orlane.burnier@orif.ch	058 300.19.34
Rochat Anne-Lise	anne-lise.rochat@orif.ch	058 300.19.52
Delédevant Christelle	christelle.deledevant@orif.ch	058 300.19.30
Burillo Dylan	dylan.burillo@orif.ch	058 300.19.39
Kaspi Cécilia	cécilia.kaspi@orif.ch	058 300 19 63
Rossetti Emilie	emilie.rossetti@orif.ch	058 300 19 21
Bui Quang Anh	quanganh.bui@orif.ch	058 300.19.56

MRgence (Mesure de Réinsertion)

Dekumbis Nathalie	nathalie.dekumbis@orif.ch	076 316.74.19
Lovis Sébastien	sebastien.lovis@orif.ch	

EQUIPE PÉDAGOGIQUE**Psychologue**

Sampaio Malherbe Lilian	lilian.sampaio@orif.ch	058 300.19.14
--------------------------------	------------------------	---------------

Enseignant(e)

Favre Ludovic	ludovic.favre@orif.ch	058 300.19.35
Favre Joëlle	joëlle.favre@orif.ch	058 300.19.47
Binay Mélodie	melodie.binay@orif.ch	058 300.19.50

EQUIPE CAFÉ-RESTAURANT DES TILLEULS**MSP Spécialiste en restauration**

Barrier Emilie	emilie.barrier@orif.ch	058 300 19 60
-----------------------	------------------------	---------------

Service

Relet Fabrice	fabrice.relet@orif.ch	Pas de tél.
----------------------	-----------------------	-------------

Cuisine

François Thierry	thierry.francois@orif.ch	058 300.19.59
Besson Julie	julie.besson@orif.ch	Pas de tél.
Rojas Baquero Jhovany Francisco		

SERVICE INTÉGRATION

Bernardi Nicola	nicola.bernardi@orif.ch	058 300 24 36
Biancaniello Amato	amato.biancaniello@orif.ch	058 300 24 23
Salad Adamo	adamo.salad@orif.ch	058 300 24 32
Sawicki Caroline	caroline.sawicki@orif.ch	058 300 24 35

ÉTAGES ET ACCÈS

Orif Renens
 Chemin du Chêne 5
 1020 Renens
 Tél. 058 300 19 11
 renens@orif.ch



Plan du bâtiment Orif Renens

3
 Direction
 Réception/secrétariat
 Enseignants
 Service Intégration

2
 ASA (Aide en Soins et Accompagnement)
 Conciergerie
 Vente
 DIRIS
 Répondants sociaux
 Psychologue
 Infirmerie

1
 Carrelage
 Intendance
 Maçonnerie
 Peinture

0 Entrée
 Paysagisme
 Sanitaire
 Logistique

-1
 Cuisine
 Cafétéria et terrasse



- | | | |
|----------|---------------|-----------------------------------------------|
| A | Train | Arrêt <i>Gare CFF Renens</i> |
| | A pied | Depuis la gare jusqu'à l'Orif : 15 minutes |
| B | Bus TL | 32 Direction Galicien → <i>Arrêt Chêne</i> |
| C | Bus TL | 33 Direction Mont-Goulin → <i>Arrêt Chêne</i> |

NOS DOMAINES DE FORMATION

Orif Renens



Carrelage



Conciergerie (AGEX)



Cuisine



Installation sanitaire



Intendance



Maçonnerie



Paysagisme



Peinture

Dans une entreprise



Logistique



Vente



Aide en Soins et Accompagnement (ASA)
Accès à la formation après préformation en intendance



Employé en restauration

A paint roller is centered in the frame against a solid black background. The roller consists of a white, cylindrical roller with a textured surface, mounted on a black handle. The handle is curved at the top and has a small, rectangular cutout at the bottom. The roller is positioned horizontally, and the handle extends downwards and then curves back up to the roller. The lighting is soft, highlighting the texture of the roller and the smooth surface of the handle.

#MAFORMATION

CALENDRIER 2022-2023

Vacances et jours fériés
Août 2022 - Août 2023

ÉTÉ

Du 18 juillet 2022 au 5 août 2022

JEÛNE FÉDÉRAL

Lundi 19 septembre 2022

AUTOMNE

Du 24 au 28 octobre 2022

HIVER

Du 24 décembre 2022 au 3 janvier 2023

PÂQUES

Du 7 au 14 avril 2023

ASCENSION

Du 18 au 19 mai 2023

PENTECÔTE

Lundi 29 mai 2023

ÉTÉ

Du 17 juillet au 4 août 2023

→ DATE À RETENIR

Promotions Mercredi 12 juillet 2023

LA VIE PRATIQUE

Horaire d'une journée type

Les portes ouvrent à partir de 7h15

HORAIRE	DESCRIPTION	LIEU
7h15	Habits de travail	Vestiaires
7h30	Travail en atelier	Atelier
9h30	Pause du matin	Cafétéria + terrasse
9h50	Travail en atelier	Atelier
11h45	Repas et pause de midi Service jusqu'à 12h05	Cafétéria + terrasse
12h30	Travail en atelier	Atelier
14h30	Pause de l'après-midi	Cafétéria + terrasse
14h40	Travail en atelier	Atelier
16h30	Habits de ville	Vestiaires

Chaque vendredi : les apprentis terminent le travail à 15h15

ATTENTION: Ceci est une journée type. Selon l'organisation de nos ateliers, cet horaire peut être modifié. Vous serez informés des éventuels changements.

Pour votre information, vous travaillez 41 heures par semaine. Dans ces 41 heures, un temps pour vous changer aux vestiaires vous est accordé, avant 7h30 et après 16h30.

LA VIE PRATIQUE À L'ORIF RENENS

Mes Référents

Nom

Tél.

@

Conseiller Andiamo

MSP

RS

Enseignant

SI

Données importantes

NSS ou no AVS 756.

(sur carte Assurance maladie)

NIF

IBAN CH

No police Assurance maladie

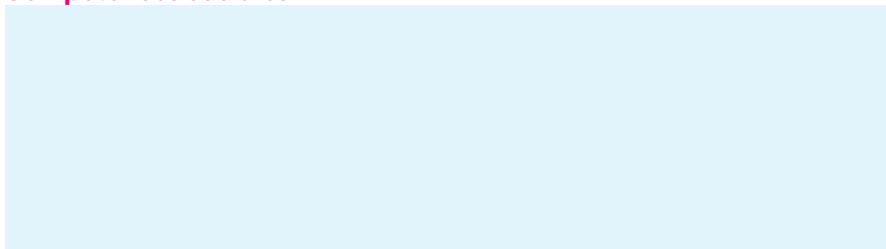
Caisse de Compensation

Horaires des cours

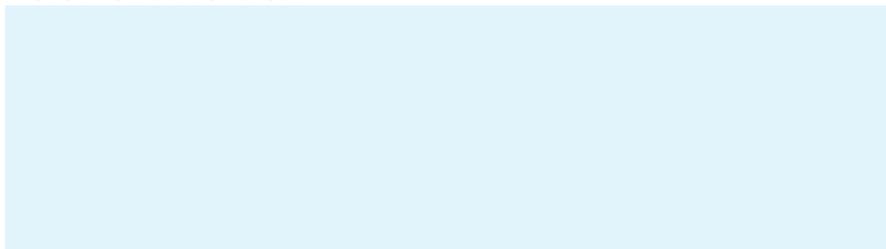
	Jour	Heure	Salle
Français-Math			
Technologie			
Compétences Sociales			

Dates importantes

Compétences sociales



Prévention du vendredi



#REVENUS

Revenus

Mesure de réinsertion (14 LAI) et mesure d'orientation (15 LAI)

Vous n'aurez pas de revenu financier durant ces mesures.

Mesure de préparation à la formation ciblée (16 LAI)

Revenu de 299.- par mois.

Mesure de formation professionnelle (16 LAI) : Formation pratique

Durant votre 1ère année de formation, vous serez payé 299.- par mois.

Durant votre 2ème année de formation, vous serez payé 399.- par mois.

Mesure de formation professionnelle (16 LAI) : AFP et CFC

Les salaires concernant les formations AFP et CFC sont variables en fonction du métier ainsi que du niveau de formation.

→ **Scanne le QR code pour connaître le salaire en fonction du métier.**



Remboursement des frais de trajets et nourriture

A l'Orif

Repas : gratuits à la cafétéria

Trajets : remboursement via le formulaire de facturation AI (p.18)

Cours théoriques (hebdomadaires à l'école professionnelle)

Repas : remboursement via le formulaire de facturation AI (p.18)

Trajets : pas remboursés

Stages ou Formation en Entreprise ou Entreprise Partenaire

Repas : remboursement via le formulaire de facturation AI (p.18)

Trajets : pas remboursés

Cours pratiques (appelés cours interentreprises)

Repas + trajets : Remboursement par l'Orif

Présenter les quittances au secrétariat, 3ème étage

Remboursement des frais de formation

Pour les apprentis qui suivent une formation certifiante (AFP ou CFC), l'employeur, en l'occurrence l'Orif Renens contribue aux frais de formation à hauteur de Fr. 80.-/mois. Ces montants sont versés en décembre et en juin.

Difficultés financières?

Si vous êtes dans une situation financière compliquée ou si ces revenus sont insuffisants pour répondre à vos besoins (logement, factures, etc), n'hésitez pas à informer votre répondant social de référence. Il vous accompagnera pour demander des aides financières extérieures.

Guichet en ligne Office AI Vaud

COVID-19, garder le lien avec l'Office AI et comment respecter les directives de sécurité ? Ouvrez la zone pour plus d'infos.

Office de l'assurance invalidité pour le canton de Vaud

A votre service • Contact • Actualités • A propos de l'Office AI

PARTICULIERS Santé / Emploi • PARTICULIERS Aide au quotidien • ENTREPRISES Collaborer avec l'AI • CORPS MÉDICAL S'inscrire • Rechercher

L'office AI pour le canton de Vaud, encore plus accessible !

Notre objectif : faciliter nos échanges !
Nous avons conçu pour vous une nouvelle page d'accueil afin d'améliorer notre accessibilité.

Formulaires de facturation

Privilégiez notre version en ligne !

- utilisation simple et sécurisée
- envoi direct à notre service de facturation
- remboursement plus rapide

[Accéder au guichet en ligne](#)

Comment ça marche ?

Lors de l'enregistrement de vos informations personnelles, vérifiez toutes vos coordonnées (Email, no de tél., IBAN...) avant de les valider !

[Cliquez ici pour en savoir davantage.](#)

Etape 1
→ →

Mode d'emploi

Vous pouvez aussi le trouver sur **YouTube**.

Scanne le QR code avec ton téléphone pour accéder à la video explicative



Accès au guichet

Rendez-vous sur la page d'accueil du site internet **www.aivd.ch**

Sous la rubrique : **Formulaires de facturation**

Cliquez sur le bouton : **Accéder au guichet en ligne**

ACCIDENTS, MALADIES ET CONGÉS

Primes assurance accident

Dès l'entrée à l'Orif, les apprentis sont assurés par nos soins auprès de la SUVA pour les accidents professionnels et non-professionnels. Vous pouvez dès lors économiser ce montant en modifiant votre police d'assurance, généralement votre assureur maladie.

Procédure déclaration d'accident

Pour tout accident professionnel ou non professionnel, prière de vous adresser au secrétariat de l'Orif dans les meilleurs délais pour remplir la déclaration d'accident.

Maladie

Dès 3 jours de maladie, vous êtes dans l'obligation de fournir un certificat médical. Dans des conditions particulières, un certificat peut être exigé dès le premier jour d'absence. Des absences injustifiées conduisent à la réduction des indemnités journalières. De la même manière, un nombre d'absences trop important sur une année de formation fait perdre le droit aux indemnités journalières.

Demandes de congé →

Les demandes de congé sont à effectuer au minimum 2 jours à l'avance au moyen du document que vous obtenez auprès de votre MSP.

MSP et RS de référence contresignent le document, que vous amenez ensuite au secrétariat.

Exemple de demande de congé

Prénom : Martin	Nom : Morand
Section : Menuiserie	Date du congé : 29 août 2019 Jour : Jeudi Horaire : 9h à 11h
Date de la demande : 27 août 2019	Signature de l'apprenti-e : M. Morand

Les apprenti-es sont prié-es de fixer leurs rendez-vous prioritairement hors des heures de travail. Pour toutes demandes de congé, qui restent exceptionnelles, les modalités de compensation horaire doivent figurer sur ce formulaire, d'entente avec le MSP.

Cocher ci-dessous le genre d'absence :

- Visite médicale Mariage Décès
 Déménagement Naissance Comparution officielle
 Demande de congé spécial (précisez) :
10h à Morges (préciser heure du rdv et le lieu)

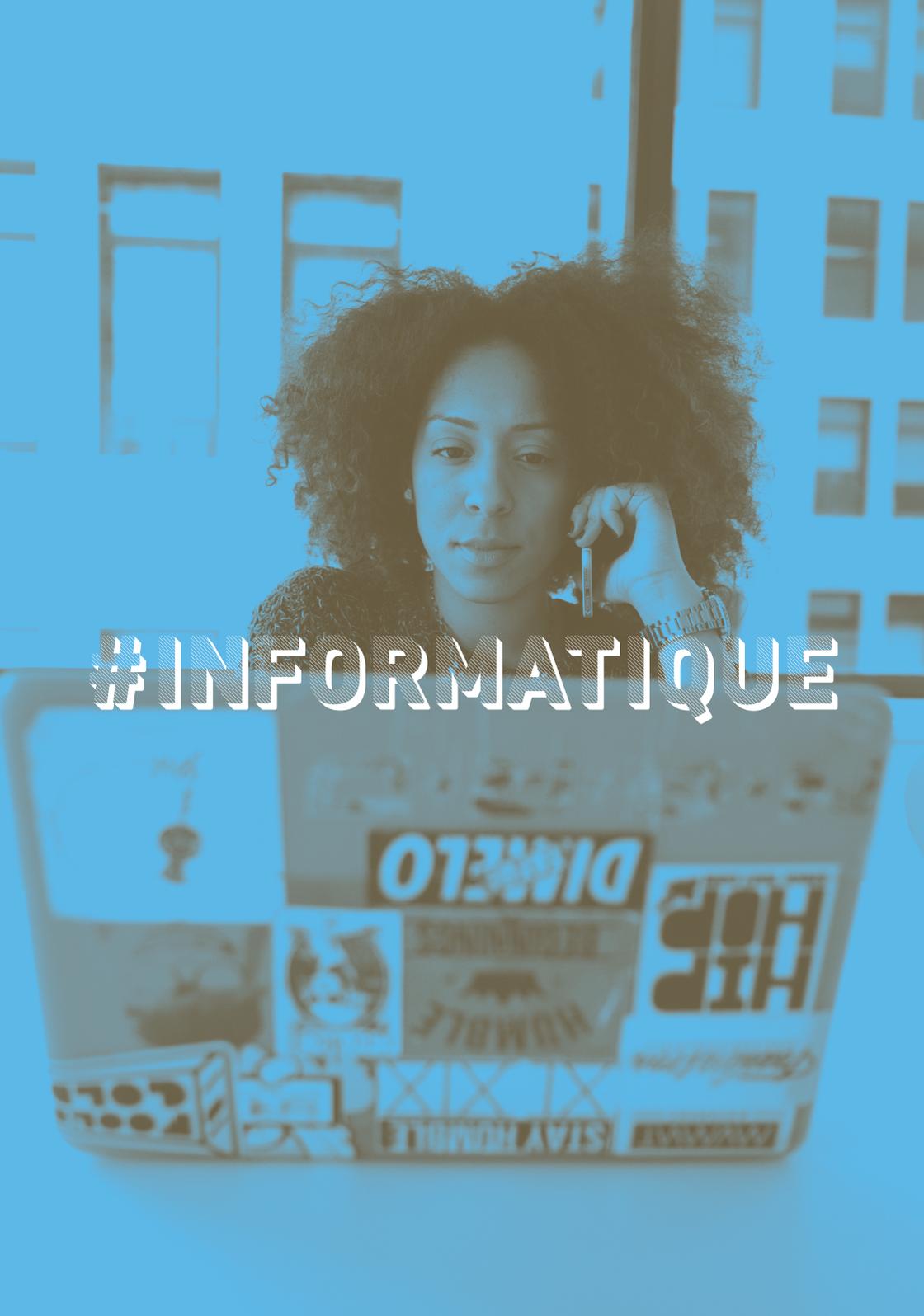
A compléter par l'Orif

Validation :		
Validation par le MSP	Date : 27.08.19	Signature MSP : R. Rassi
Validation par le RS	Date : 27.08.19	Signature RS : B. Bruttin

Modalités de la compensation :			
Préavis du MSP + signature (remarques éventuelles)	Date :	<input type="checkbox"/> Accordé	<input type="checkbox"/> Non accordé
Préavis du RS + signature (remarques éventuelles)	Date :	<input type="checkbox"/> Accordé	<input type="checkbox"/> Non accordé
Décision finale de la direction + signature (remarques éventuelles)	Date :	<input type="checkbox"/> Accordé	<input type="checkbox"/> Non accordé

Flux du document : MSP => RS => Directeur-adjoint / Administration

Commentaire (s'il y a lieu) :

A woman with curly hair is shown from the chest up, talking on a mobile phone. She is wearing a dark, patterned top and a watch on her left wrist. In front of her is a laptop with several stickers on the lid, including one that says "HIP HOP" and another that says "DIRTY". The background is a blurred office or classroom setting with windows. The entire image has a blue tint.

#INFORMATIQUE

INFORMATIQUE

(Rappel de la charte signée au secrétariat)

Pour utiliser un ordinateur sur le réseau, vous aurez besoin de deux éléments importants, votre nom d'utilisateur et votre mot de passe personnel.

Pour bien fonctionner, le réseau informatique de l'Orif est soumis à certaines règles élémentaires de sécurité.

- Ne transmettez jamais votre mot de passe à quelqu'un d'autre, vous êtes le (la) seul(e) responsable de son utilisation abusive.
- Vous n'êtes pas autorisé à installer des logiciels (gratuits ou non) sans autorisation écrite du service informatique de l'Orif.
- L'utilisation et la connexion de matériel informatique privé sur le réseau informatique sont interdites par le règlement général de l'Orif.
- Toutes modifications des configurations sont interdites (Matériel, droits, système, sécurité, partage,...).
- L'utilisation d'internet est soumise à un règlement séparé faisant partie des directives générales Orif.
- **En cas de problèmes informatiques, veuillez-vous adresser à vos référents.**

Afin d'éviter des désagréments qui peuvent être lourds de conséquences pour vous comme pour les autres utilisateurs, merci de bien vouloir respecter les règles de base ci-dessus, ainsi que les directives générales de l'Orif.

Nous rappelons également que des contrôles sur l'utilisation des données numériques et du réseau informatique mis à disposition, peuvent avoir lieu à tout moment.

Ton nom Utilisateur :

Ton mémo pour le mot de passe :

N'écris pas ton mot de passe ici!

RÈGLEMENT INTERNE

Entrée dans le bâtiment

Les écouteurs, lunettes de soleil et téléphones portables doivent être retirés une fois que vous êtes changés pour vous rendre aux ateliers. Dès lors, ils ne seront plus tolérés ni dans les ateliers, ni dans les parties communes (cafétéria, couloirs), sur les heures de travail. En revanche, ils pourront être utilisés pendant les pauses. Les casquettes ou autres chapeaux doivent être enlevés lorsque vous êtes à l'intérieur du bâtiment, aussi pendant les pauses.

Vestiaires

Les vestiaires disposent d'un casier muni d'un cadenas personnel. Des vols sont parfois constatés, nous vous encourageons donc fortement de ne pas laisser de valeurs dans les casiers. Vous êtes responsables de vos objets de valeurs. Des petits casiers sont également à disposition à l'extérieur des vestiaires. Pour y avoir accès, il vous faut passer à la réception et une caution de CHF 20.- vous sera demandée.

Les changements de tenues se font dans le calme et le respect du matériel et des autres. Les vestiaires sont laissés propres et rangés. Les vestiaires sont fermés durant la pause de midi, veuillez-vous adresser à vos MSP ou aux répondants sociaux.

Hygiène et tenue

Une bonne hygiène corporelle et un langage adéquat sont demandés. Les bermudas de travail sont acceptés lors de fortes chaleurs et en accord avec le MSP et selon les normes de sécurité.



Pause du matin & de l'après-midi

Pour des raisons de sécurité, les outils dangereux (cutter) doivent rester à l'atelier durant les pauses. Nous vous remercions également de ne pas laisser vos déchets sur la terrasse, ni sur les tables de la cafétéria et de rester dans les limites du Centre.

Pause de midi

A la demande d'Andiamo, le repas de midi est offert par l'Orif. Entre 11h45 et 12h00, nous vous demandons de prendre le repas au Centre. Vous devez rester dans le Centre durant ce moment.

Dans la file d'attente, l'utilisation du téléphone portable ainsi que des écouteurs est acceptée jusqu'au moment du service. Nous vous remercions de démontrer une attitude respectueuse envers les cuisiniers.

Vous avez la possibilité de choisir la quantité de nourriture et les aliments que vous souhaitez consommer, ceci afin d'éviter au mieux le gaspillage. A la fin du repas, nous vous remercions de ranger le plateau et de trier les déchets dans les poubelles correspondantes.

A partir de 12h, vous êtes libre de sortir du Centre. Vous devez être de retour à 12h30 dans votre atelier.

Pour les formations pratiques : Durant votre jour de cours au Centre, vous avez le droit de partir dès 11h45. Merci de nous informer à l'avance de votre présence durant le repas de midi.

Horaire du vendredi

Le vendredi, la journée se termine à 15h15 et la pause de l'après-midi n'a pas lieu.

Horaires spéciaux

Les ateliers peuvent avoir un horaire spécial selon communication du MSP. En principe, un courrier est envoyé à l'avance afin de les informer de toute modification d'horaire.

Secrétariat

Les demandes de congé, les certificats médicaux ou d'autres demandes peuvent être transmis à n'importe quel moment de la journée. Tout passage au secrétariat doit être autorisé par le MSP.

Cours, sorties ou activités spéciales

Tous les cours dispensés à l'Orif sont obligatoires et nécessaires à la formation. Les sorties et certaines activités particulières sont également obligatoires car faisant partie de la formation.

Médical

En cas d'accident au travail, vous serez pris en charge par les collaborateurs du site. Pour des raisons légales, en cas d'urgence, vous serez conduit dans un site hospitalier soit par un parent soit par un professionnel de la santé. Les collaborateurs Orif n'ont pas le droit de vous accompagner en véhicule privé et aucun médicament ne peut être fourni par l'Orif. En cas de maladie, nous vous demandons de prendre rendez-vous chez votre médecin traitant si possible en dehors des heures de travail, ou éventuellement en début de matinée ou en fin de journée. Dès le 3^{ème} jour de maladie, un certificat médical vous sera demandé afin de justifier vos absences.

Ascenseur, monte-charge et escaliers de secours

Il est strictement interdit d'utiliser l'ascenseur, le monte-charge et les escaliers de secours.

Consommations diverses

Conformément à la loi sur le travail, toute consommation affectant l'attention et la vigilance durant les heures de travail est prohibée. Si nous estimons que vous n'êtes pas en état de travailler car vous avez consommé, vous serez renvoyé à la maison pour la suite de la journée.

Cigarettes et cigarettes électroniques

Les mineurs de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à fumer dans le Site en-dehors des pauses. Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment. Les mégots de cigarette sont jetés dans un cendrier.

Drogues et vol

La détention, la consommation, le commerce et le transport de tout produit stupéfiant sont illégaux et de ce fait interdits par l'Orif. Au besoin, la direction peut décider un renvoi du site et une dénonciation pourra être faite à la police. Le vol et vandalisme du matériel de l'Orif fera l'objet d'une plainte déposée à la police.

Armes

La possession et l'utilisation de toute arme (couteau, pistolet) ou objets considérés comme dangereux (matraque, spray) sont interdites.

Rapport à l'autre

Toute forme de discrimination, d'exclusion ou de racisme sera sévèrement réprimandée. Les démonstrations amoureuses ainsi que les relations sexuelles sont proscrites à l'intérieur de l'Orif.

Absences

Avertir le MSP le matin entre 7h30 et 7h40. Sans nouvelle dans ce laps de temps, l'absence sera considérée comme injustifiée et vous ne toucherez pas votre indemnité journalière de l'AI.

Vacances

Les vacances d'été, d'automne, d'hiver et de printemps sont définies par le programme officiel du site. Vous trouverez les dates de vacances à la page 12 de cette brochure.

Moyens de locomotion

Les trottinettes doivent être pliées dès votre entrée au Centre et se ranger dans votre casier. Dans le cas où ce ne serait pas possible, un parking pour trottinettes se trouve à l'extérieur du bâtiment devant la cafétéria. Vous devez vous munir d'un cadenas pour sécuriser la trottinette.

ADRESSES UTILES



CSP Vaud
Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
Tél. 021 560 60 60

Questions d'argent, de couple, juridiques, d'intégration professionnelle, questions liées à la migration : les professionnel-le-s des CSP soutiennent toute personne en difficulté, sans distinction de nationalité ou de religion.



Services et adresses
www.profa.ch

Questions liées à la sexualité, prévention, maternité-paternité, couple, éducation, violences.



ASEMO
Pré du Marché 21
1004 Lausanne
Tél : 021 648 38 31
asemo@relais.ch

ASEMO (Action socio-éducative en milieu ouvert) est un service social généraliste qui accompagne des adultes en difficulté à partir de 18 ans.



CSP Vaud - Jet Service
Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
Tél. 021 560 60 60

Questions au sujet de votre apprentissage, des bourses d'études, de votre budget, des problèmes pour vous maintenir en formation. Renseignements sur vos droits : conflits de travail, rupture de contrat, salaire, assurances, problèmes administratifs.



Fondation du Levant - CAP
Chemin du Levant 159
1005 Lausanne
Tel. +41 21 721 41 11
info@levant.ch

Centre d'Aide et de Prévention (CAP) : prévention et traitements en lien avec les addictions. Accueil et prise en charge des adultes dès 18 ans.



www.ciao.ch

Répondre aux besoins d'information et d'orientation des jeunes romand-e-s de 11-20 ans dans une multitude de domaines.



Repérage, évaluation et accompagnement d'adolescents consommateurs de substances.

DEPART Centre
Av. de la Gare 34
1022 Chavannes-près-Renens
Tél. +41 21 314 77 54

pro infirmis

Pro Infirmis Vaud
Rue du Grand Pont 2bis
1003 Lausanne
Tél. 058 775 34 34
vaud@proinfirmis.ch

Pro Infirmis soutient les personnes en situation de handicap et leurs proche dans la vie quotidienne et encourage leur participation aux domaines essentiels que sont l'habitat, le travail et le loisirs.



ADDICTION | SUISSE

Addiction Suisse
Avenue Louis-Ruchonnet 14
1003 Lausanne
Centrale tél: 021 321 29 11
Lundi à vendredi: 8:30 à 12:00
info@addictionsuisse.ch

Addiction Suisse est une fondation indépendante reconnue d'utilité publique dont le but est d'empêcher ou de diminuer les problèmes liés à la consommation de substances psychoactives et à d'autres comportements pouvant engendrer une addiction.

AVIVO Vaud

AVIVO Vaud
Place Chauderon 3, entresol
1003 Lausanne
Tél.: 021 320 53 93
info@avivo-vaud.ch

Informe et aide les personnes rencontrant des difficultés administratives, notamment pour remplir les déclarations d'impôts.



Corref
Place de la Gare 10
CH-1003 Lausanne
Tél. 021 341 71 11
Fax 021 320 45 35
administration@corref.ch

Bilan, Orientation, Insertion professionnelle centré sur les conseils, les bilans de compétences, la validation d'acquis, l'évaluation de la personnalité et des aptitudes ainsi que le développement professionnel



Pro Juventute Vaud
Place Chauderon 24
1003 Lausanne
Tél.: 021 622 08 17
info.sr @ projuventute.ch
www.projuventute.ch/vaud

Pro Juventute aide et encourage les enfants, les jeunes et leurs parents en Suisse.

Orif Renens
Chemin du Chêne 5
1020 Renens

Tél. 058 300 19 11
renens@orif.ch

Orif Intégration et
formation
professionnelle